



René Merle, *L'écriture du provençal de 1775 à 1840, inventaire du texte occitan, publié ou manuscrit, dans la zone culturelle provençale et ses franges*, Béziers, C.I.D.O. 1990, 1030 p. Texte intégral et corrigé de la thèse soutenue en 1987.

1 - L'impossible origine.

Sur la situation de l'idiome.

Notre propos n'est pas ici, directement à tout le moins, de présenter ce que nous pouvons savoir de la situation de l'idiome, mais bien ce qui, dans cette situation, peut impliquer ou contenir le désir d'écriture et de publication. Bornons-nous, en témoignage liminaire sur la situation de l'idiome, à un propos qui nous apparaît remarquablement parlant. En 1790, un anonyme correspondant de Grégoire, résume une vision commune de la langue : le texte, tout en souhaitant la nécessaire disparition du patois, témoigne d'une réelle conscience d'identité culturelle provençale. L'anonyme assume, dans son apparente froideur, l'écartèlement entre la prégnance de la langue et son abandon nécessaire, l'évidence de la dignité passée et son occultation. *“On fait usage de la langue française en Provence, mais en général on la déforme par une prononciation ridicule, une mauvaise construction et des termes impropres. Le langage provençal est seul usité parmi le peuple, il est même le langage commun des personnes qui ont reçu une éducation plus soignée”*. Ce provençal né du celte, du grec, du latin, a *“des rapports très étroits avec le François. Il s'éloigne de l'idiome national par le nom des plantes, des outils, des instruments aratoires, des différens grains, dont la plupart sont dérivés du latin /.../ il est expressif et abondant pour exprimer les divers affections de l'âme, et les occupations de la campagne”*, il a *“beaucoup de mots pour exprimer les nuances des idées communes, peu pour les objets purement*

*intellectuels /.../ beaucoup de termes contraires à la pudeur. Aussi les mœurs sont-elles très corrompues dans cette province./.../ on y trouve des termes, des locutions très énergiques qui manquent dans l'idiome français./.../ L'écriture n'a pas d'autres traits ni caractères que le français./.../ Le langage provençal varie de village à village, mais on s'entend partout./.../ on le parle communément dans les villes /.../ il est commun dans toute la Provence, on l'entend dans tous les pays qu'on appelloit anciennement la langue d'Hoc /.../ Les campagnards ont beaucoup de peine à entendre le françois, surtout dans la basse-Provence, et ils ne savent pas s'énoncer en françois”, alors que dans le Haute-Provence, et en Dauphiné, les instructions religieuses données en français ont diffusé la langue de culture. “Les statuts de la province, les ordonnances et les lois de ses princes, les délibérations de ses anciens états, les anciens actes publics sont dans l'original en langage provençal. On a des poésies, des chansons, des cantiques et des traductions provençales. Cette province a produit les plus célèbres troubadours dont les poésies étoient en patois provençal. Les ouvrages dont on vient de parler ne sont pas sans mérites. On ne se les procure pas sans peine, ils sont assez rares./.../ La Provence faisant partie de l'empire français, il seroit à désirer que la langue commune fut le français”, conclut l'anonyme. Cette vision d'éternité aurait pu être présentée bien avant 1775, date de départ de notre inventaire. Reprenant, dans un traitement novateur, les travaux pionniers de A.Brun et de J.Stefanini sur cette stabilité dans l'instabilité de la situation de l'occitan de Provence, sur le long terme des 17e et 18e siècles, Ph.Gardy souligne combien les diverses tentatives d'écriture procèdent d'une adéquation à cette anormalité fondatrice. Pourquoi, dans ces conditions, prendre pour point de départ ces années 1770 ? Sans doute parce que, en dépit de l'apparente fixité des données d'écriture, quelque chose bouge alors. Notre inventaire s'inscrit dans cette énigmatique réalité. A cet égard, nous préférons aux synthèses peut-être prématurées, une juxtaposition de remarques sur des situations précises, dont la marqueterie fera peut-être sens. Qu'écrit-on, dans cette langue qui peut donc se réclamer d'une dignité littéraire et administrative passée ? et surtout que sait-on de cette écriture ? Au seuil de la période que nous étudions, voici ce qu'en dit en 1774 l'*Almanach historique de Marseille*, alors dans sa quatrième année de parution, dans : “*Marseille littéraire ou liste alphabétique des auteurs marseillais*”. Sur les 165 noms cités, de l'Antiquité au 18e siècle, Grosset en mentionne seulement 8 en auteurs provençaux, et parmi eux 4 seulement ont écrit au 18e siècle : “*Artaud, Avocat, de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille. Orateur de la Ville. Dissertation sur les anciens langages des Marseillois, imprimée dans le Recueil de l'Académie. Lou Capouchin de Sucre. En Provençal, &c. Baux, Barral de, de l'illustre famille des Vicomtes de Marseille, & des Princes d'Orange. Ce Poète a donné divers poèmes & autres pièces en vers provençaux en 1252.*”*

Begue, François de, Pièces de théâtre facétieuses en langue provençale. Lou Jardin deis Musos Prouvençalos, 1665, in 12.

Feau, Charles, Poète Provençal, en 1605. Coumédio de l'Intères, ou de la Ressemblanço, à huech persounagis.

Gros, François Toussains (sic) Recueil de Fables & Poésies Provençales, 1ere édi.chez Sibié Père, & 2e ed. chez Sibié fils, 1763.

Germain Jean Baptiste, ancien Chancelier de France à Alger, de l'Académie de Peinture de Marseille. Recueil des Formules pour les Consuls des Echelles du Levant, La Matrouno d'Epheso, Odo sur l'Agriculturo, Lou Trioumphi de Marsillo, La Bourrido deis Dioux & diverses autres Poésies Provençales.

Paul, Pierre, Oeuvres de Louis de La Bellaudiere, imprimées avec ses propres oeuvres en 1595.

Routtier, Alexandre, Lou Mariagi de Margarido, Comédie provençale, imprimée chez Sibié, 1757”.

Des auteurs que nous connaissons pour avoir écrit en provençal ne sont ici mentionnés que comme auteurs français : Arvieux, De Montvallon, Marin, tous trois disparus, et deux contemporains, Dageville, et Nuirattes (cité pour ses *Cantiques spirituels*, mais on ne précise pas que certains sont en provençal). Demenge est le seul cité des nombreux académiciens marseillais ayant traité des questions de langue. Au total, l'écriture provençale de Marseille, qui donne le ton à la Provence, apparaît bien marginale, voire ignorée.

Lou Rasteou et lou Perrouquet.

Pour accorder nos instruments d'analyse, plutôt que dans l'approche des textes recensés et quelque peu fondateurs, demeurons dans le murmure confus, le flou, le non-inventorié des feuilles volantes, des manuscrits oubliés, où pointe un sens en définitive majeur. Dans la circulation manuscrite des pièces de l'abbé Vigne, un conte fameux reprend le thème signifiant du *Rasteou*, métaphore ancienne du retour du naturel. Un soldat rentré au village n'y veut parler que français, jusqu'à ce qu'il reçoive un rateau dans le nez et s'exclame : *“Lou Diable empouerté lou rasteou !”* Ce n'est sans doute pas un hasard si ce texte emblématique ouvrira le premier recueil imprimé de l'abbé, en 1806. Le patois n'échappe au métis culturel que dans la perte de contrôle, preuve que, malgré nous, les mots de l'enfance nous définissent à jamais, et qu'il faut assumer leur prégnance. Mais qu'en est-il alors du lettré comme l'abbé Vigne, par définition situé du côté de la langue dominante, à qui, selon le mot de l'abbé Fabre, le patois échappe par délectation, et qui renvoie au peuple une Lettre née de la parole populaire infériorisée ? Pareil effacement de distance sociologique ne peut supporter l'épreuve de l'impression, sauf à subvertir l'ordre des langues, donc de la société : le manuscrit demeure la règle. Mais quel sens socio-culturel peut avoir ce retour de la langue ? Maintenance ? Fidélité ? Qui le souhaite, qui le prend en charge, et à quelles fins ? Est-ce déjà, à travers l'ambiguë dérision, (car enfin pourquoi les fils de paysans n'auraient-ils pas droit à

la langue des *Moussus*) le "*Garda ta lenga*" à venir ? Est-il paradoxal d'avancer que le texte compensatoire, tout en occitan, signe la victoire du français ? Par contre, les chansons de Claude Barry, violoneux aveugle des rues de Marseille, connaissent la publication fugitive, et abondante semble-t-il, des feuilles volantes. Souvent, sont côte à côte une ou deux pièces en français, une ou deux en provençal. Le provençal a donc encore place à côté du français, malgré la pression culturelle qu'exerce celui-ci, et, bien que le français envahisse le champ traditionnel de la chanson populaire, ce répertoire témoigne à l'évidence de l'oralité occitane, dominante mais occultée dans l'écriture du temps. Dans une anecdote des années 1780, quelque peu archétypale, un perroquet que pour les besoins de la figuration le théâtre de Toulon a emprunté à un estaminet, porte l'altérité linguistique sur la scène française en trouant la représentation d'un : "*De tout caire, de tout caire, viu de putans apereici !*". Mais les chansons de Barry montrent aussi que le français a déjà gagné bataille, non seulement parce qu'il se range dans la lice en tant que langue, à côté du provençal ou face à lui, mais parce qu'il est déjà aussi dans le provençal. Ainsi, dans la *Cansoun Sur ley farços d'un perroquet à Marseille* le "*perrouquet*" (superbe francisme), ignore l'ordinaire oralité provençale que la chanson prend totalement en compte, et anticipe de sa parole la victoire du français.

Cansoun Sur ley farços d'un perroquet, à Marseille.

Air : Que le m'aurié dit.

*Lou pouli caquet qu'a moun perroquet,
Que din sa façon lou trobi mignoun ;
Quand l'ay su la man, ren de plus charman,
Jugo, saouto et ri à fairé plési.*

Lou, etc.

*D'aqueou perroquet mé n'en an fa présen,
L'an adu deis llos rempli de talen :
Reten sey liçoun coume uno grando gen,
De tou lou quartier és lou gay passo-ten.*

Lou, etc.

*Toutey ley matin quand m'entend leva,
Vité saouto oou soou per véni me trouva,
Puis coumplésenmen me dit : Chère maman,
Donne à déjeuné à ton jaquot charmant.*

Lou, etc.

*Per un grand matin, jaquot contrefasié
La voix de Martoun, per souna un carbounié.
Lou marchan s'arreste et dit voou descarga,
Jaquot li respouand : descendi voou paga.*

Lou, etc.

*Lou carboun oou soou et dégun qué vénié,
Jugeas lou pégin qu'avié lou carbounié.*

Dedins sa coulero attrapo lou martéou,

Vagué dé piqua à si leva la peou.

Lou, etc.

Es un trin d'enfer, an bel à li crida,

Lou marchan s'enrage et voou estré paga.

Voqui (sic) tout d'un co qu'un mourtaou passarrés (sic)

Metté lou marchan coumplétamen oou frés.

Lou, etc.

Puis un aoutré jour, un paysan de Fuveou

Cridavou à vin soous la cargo de gaveou.

Vaquit qué jacquot per un poou s'amusa,

Li dit soun pas chiers, li ley fa descarga.

Lou, etc.

Uno répétiéro avié de beou rasin,

Ley vantavo tant, l'avié ren dé plus fin,

Jaquot li cridé : frémo, quand ley vendés ?

Saren leou d'accor, madamo, descendés.

Lou, etc.

Entendé crida un marchand de mouchoirs,

Li crido : marchand, viens me les faire voir.

Lou marchand s'avanço et reculo d'un pas,

Quand végué jaquot li riré sur lou nas.

Lou, etc.

Un ramounur ven sé mett'à crida,

De suite jaquot li dit de leou intra.

Nouesté savouyard, sur la pouerto planta,

Démando à gran cris qu'és qué l'ouurié souna.

Lou, etc.

Vaqui dounc, messiés, vaquit din paou dé mots,

Per vous amusa, l'histoire dé jaquot.

Per v'en souvenir, din un cas dé besoun,

De Barry, messiés, achéta la cansoun.

Lou pouli caquet, etc.

Dans un monde qui parle déjà provençal, le perroquet parle déjà français.

Le perroquet est-il la voix de sa maîtresse, ou, dans ce jeu de miroirs diglossiques, la voix de l'Autre, de cette image de soi idéale, et francisée,

que le Méridional se propose ? Le texte de Barry, comme d'autres

chansons de la modernité marseillaise, destinées à un public

occitanophone mais ouvert au français, témoignent plus que la pièce de

Vigne d'une situation réelle : la pratique de l'idiome n'implique pas sa

revendication en Langue. La douleur de Vigne, cachée sous le rire du

Rastèu, qu'un peuple se désaisisse de sa langue, s'efface dans

l'évidence marseillaise d'un changement dont chacun est partie prenante.

De l'écriture de l'idiome natal.

En 1781, le *Mercure de France* célèbre la naissance du Dauphin d'une

chanson

**Si l'Roï z'est not Per à tous
La Rein z'est aussi not Mère ;
Mes gas, réjouissons nous,
A viant d'nous bailla un p'tit Frère.
N'sra pas du pié qui s'mouvra,
Messieus l's Anglois vous verrez çà.
I s'ra biau com sa maman /.../
Mais si vous vouliet eun chanson,
I fallit bian vous la faire.**

Langage paysan, langage poissard, pareil exotisme intérieur serait impossible en Provence, car ici la langue du peuple est encore, aussi, celle des gens éduqués. A Aix, le petit aristocrate de quatre ans qui, en 1786, apostrophe depuis sa loge un parterre tapageur : *“tout are se descendi ! Ah si je fais que de descendre ! ”* est fils du Président au Parlement De Mazenod. Il tient son provençal des femmes, et de son grand père

Le *Journal de Provence* publie alors des demandes d'emploi de domestiques insistant sur leur maîtrise du français. De la compétence des humbles à parler la langue (supposée acquise) des maîtres, de la compétence des autres à parler la langue abandonnée au peuple, ne peut naître l'équivoque de l'écriture. Le double langage des lettrés n'entraîne la double écriture que si, quelque part dans la communication efficace ou la mise en scène du peuple, la langue dominée concerne encore ces lettrés en tant qu'idiome natal. Aussi bien l'écriture dialectale, quelque justification sociologique qu'elle puisse se donner dans sa représentation du peuple, est sans doute symptôme d'un non-dit, d'un plaisir ambigu qui ne s'avoue guère. La rareté de la publication est autant le signe d'une intégration assumée au processus d'acculturation française que, paradoxalement, d'un attachement ambivalent à l'idiome. Si l'idiome n'avait été que le signifiant désignant le peuple, et non la source d'une jouissance personnelle, et mal avouable, pour le lettré, peut-être l'idiome aurait-il été plus souvent imprimé, et le *Journal de Provence* aurait pu lui aussi saluer le Dauphin dans la langue du peuple, sans que cette délégation de parole implique autrement le lettré. La délégation ordinaire de parole populaire n'aurait pas été parasitée de cette pulsion de plaisir mal reconnue.

Il faut peut-être à cet égard distinguer, dans la multiplicité des foyers d'écriture, ceux qui comme Avignon, Nîmes, Montpellier, Toulon, etc, voient des notables écrire dans le quant-à-soi, et faire circuler leurs manuscrits dans la complicité amicale, mais où la publication est exceptionnelle, et Marseille la grande ville qui, tout en connaissant cette circulation conviviale, propose à l'impression des textes à certains égards fondateurs.

**Marseille, T.Gros, la modernité et l'impossible origine.
La pâte de l'écriture provençale semble prendre à Marseille dans les**

années 1770-1780, mais cette prise se fait dans une curieuse répétition. En effet, sur le long terme du 18^e siècle, seules des initiatives ponctuelles trouent la dominance du texte français : on ne peut parler de tissu d'écriture. Cependant, autour de 1730, quelque chose s'est joué dans l'apparition simultanée d'une mise en scène théâtrale de la diglossie, d'une connivence langagière dans l'écriture, d'une ambition littéraire. Cette première tentative d'écriture-réhabilitation de l'idiome correspond à des années de fièvre démographique et commerçante, après la peste tragique de 1720, alors que les constructions bourgeoises occupent l'Agrandissement, laissant de plus en plus l'ancienne ville aux couches populaires. L'échec de cette intervention dialectale, aux premiers pas de la modernité marseillaise, renverra l'idiome au jardin secret des amateurs, mais, cinquante ans plus tard, l'affirmation identitaire des années 1780 se joue, sans le dire, en reprenant la donne un temps risquée, et perdue. Une fois de plus, en matière renaissantiste, le mort saisit le vif. La poussée d'écriture des années 1730 a échappé à une critique provençaliste dépourvue de conscience historique. Gros figure dans les anthologies provençalistes en illustration du génie, à jamais figé, du parler marseillais, non en symptôme d'une situation historique nouvelle. Voyons les choses d'un peu plus près : en 1733, *le Mercure de France* publie *lou Capouchin de sucre*, d'Artaud, avocat marseillais de trente ans. L'introduction, française, et la pièce, familière et de bon ton, sont placées sous le patronage de la Cité et des Troubadours

*Je vais me servir du langage,
Dont se servaient les Troubadours,
Qui les premiers sur ce rivage
Ont mis en rimes des discours... /.../
Marsilho passo à bouen drech en béouta,
Per soun coumerço & soun antiquita,
Per sa grandour, fouessos villos doou mounde,
L'a gés de bèn qu'en ello noun aboundé :
L'ordre li regno & tout l'es ben menat,
Per leis Consous que lou sort l'a dounat,
Venguen ouo fèt . Si trobo dins Marsilho
Entre dèx millo, uno poulido fillo*

Comment ne pas reconnaître, dans l'introduction en vers français, les formules que Gros imprimera, mais en provençal, en 1734 ? La formation des deux hommes est la même. Artaud "*fit ses premières études dans le Collège de l'Oratoire ; il y contracta le goût de la poésie provençale, & composa plusieurs pièces, parmi lesquelles on distingue une ode sur la bataille de Parme, adressée au célèbre Lebrét, premier Président, Intendant & Commandant en Provence*" Gros, de peu l'aîné d'Artaud, avait été élève du collège, qui apparaît comme un lieu de sensibilisation à la poésie provençale. La publication des pièces de Gros, en 1734, concrétise donc une entreprise plus diffuse, déjà socialisée, à laquelle

l'aval parisien du *Mercur de France* donne le feu vert. En 1735 le prédicateur Pourrières peut déclarer dans l'avant-propos de son oraison funèbre (en provençal) à l'intendant Lebrét : *“La langue provençale fut recommandable jadis, par les Ouvrages de nos anciens Troubadours ; elle est connue dans ces derniers tems, par des Cantiques, des Fables morales, et des Odes, dont le public a admiré et l'Elegance, & l'Energie”*. Pourrières est sans doute le plus connu des prédicateurs dialectaux de son temps, : *“Pourrières fut un des premiers Prédicateurs Provençaux de son temps; il sut adapter au génie de ses Auditeurs des discours instructifs & éloquens, qui flattoient les oreilles en émouvant les coeurs. Ses prênes plaisoient au Peuple qui y voyoit des leçons frappantes, & aux Savans, qui y admiroient l'élégance jointe à l'énergie des expressions d'une langue qui abonde en ce genre”*. Tout en laissant au français les registres les plus nobles, ces amateurs n'envisagent donc pas une écriture limitée aux registres de compensation diglossique. La pièce de Pourrières est attendue dans les milieux cultivés et érudits. Aussi bien, la francitude des pièces amoureuses et mythologiques de Gros pouvait correspondre à une demande. Il semble surtout qu'elle ait déçu. *La Feuille hebdomadaire d'Aix* donnera en exemple de francisation absolue ces vers :

*De ges de plaisir sieou capable,
Despuis que moun couer t'es soumes ;
Bargiero, teis rigours mi rendoun misérablé.
L'amour m'es enca pus aimablé,
Que tous leis plaisirs à la fes.*

Paradoxe apparent, le même Gros qui veut hausser l'idiome aux registres du français, gratifie les amateurs du vrai idiome provençal : dans ses fables, ses pièces familières, ils retrouvent leur parole d'enfance, sans être rebutés par une identification sociologique avec le peuple. Marseille bourgeois, justement parce qu'il commence à passer au français, retrouve ici ce qui ne peut pas être dit en français. La pièce *“paysanne”* porte la nostalgie d'une simplicité dont on se dégage à peine, la fable pose en Lettre le naturel, la finesse, l'apparente naïveté de l'idiome. Aussi Gros est-il salué comme le La Fontaine, le Goudoulin des Marseillais, par des intervenants culturels importants : le négociant Guys, Achard, Bouche, etc. Il y a certes distorsion entre l'affirmation de dignité de la langue, et l'usage que fait le poète de cette langue réhabilitée. Gros fonde ses ambitions, limitées, mais réelles, sur une conscience historique née de l'étude, et dont il mesure l'isolement. Car ce discours sur la langue, dans la langue, est étranger aux compatriotes. L'antériorité fondatrice des Troubadours relève d'une transmission culturelle close, sa révélation dans la normalité langagière ne fait pas sens. Gros le sent bien qui avance ces vérités dérangeantes sur le ton de l'ordinaire convivialité. Son écartèlement d'écriture et son échec final témoignent d'une dialectique complexe : le plus local, le plus intraduisible des écrivains marseillais, selon ses lecteurs du 18^e siècle, ouvre le plus en

conscience sur l'espace fantasmatique d'oc, dessiné par le souvenir des Troubadours. *“Artaud abandonna bientôt le style et la langue des Troubadours, pour s'attacher à l'étude des Poètes français”*. Au moins fera-t-il brillante carrière à Marseille. Gros qui y végète va tenter sa chance à Paris et meurt pauvre employé des Fermes près de Lyon, en 1748, sans avoir publié depuis 1734. L'écriture provençale peut être reconnue à Marseille, elle ne peut véritablement s'y faire place. L'oraison provençale de Pourrières en témoignait dès 1735 : cet amoureux de la langue, qui la fait servir, comme Artaud, le plus grand personnage de la province, ne l'écrit que parce qu'il est censé s'adresser aux pêcheurs, posés en conservateurs de l'idiome. *“Jaloux des Moeurs & du Langage de leurs Ancêtres, les Pêcheurs ont souhaité que les Vertus de leur Protecteur fussent préconisées dans la même Langue, dont leurs Pasteurs se servent pour leur annoncer les Vérités Evangéliques”*. La tradition de prédication provençale, justifiée de communication efficace, est transcendée d'une apologie de la Lettre destinée aux Marseillais cultivés. La référence au peuple remplace l'unanimisme culturel, désormais rompu, du corps social. La proclamation de dignité de la langue ne peut guère dans ces conditions agir sur la société civile, et cette écriture, que l'on dit pourtant capable de tenir tous les registres, se raréfie après 1735. Il faut être soutenu par la nostalgie de l'éloignement, comme Germain qui représente la ville en Méditerranée musulmane, pour s'y tenir. Le peuple ne maintient que la parole, non la lettre. Le miroir troublé du théâtre dialectal dit à sa façon cette vérité, avec la force du fait culturel socialisé, en évolution signifiante, qu'il représente à Marseille. Les pièces bilingues, qui supplantent les pièces entièrement en provençal, figent une représentation sociologique des comportements langagiers. On peut en juger par la création à Marseille, en 1735 encore, du *Fortuné Marseillois*, dont l'auteur, Audibert, est ordinaire de l'Académie de musique : sans doute en réaction à l'entreprise de dignification de la langue, capitalisée par Gros l'année précédente, elle s'inscrit, mais de façon réductrice, dans cette pulsion d'intérêt pour l'idiome, constatable à différents égards. Mais c'est pour lui porter un coup d'arrêt. La pièce partage les langues dans une dichotomie rassurante, les bourgeois parlent français, le peuple provençal, et tout le monde se comprend. Elle oppose la francitude bougonne du vieux négociant, encore marquée de provençalité ethnique et linguistique, à la francitude parfaite et métaphysique de la jeunesse éduquée. La pièce ne critique pas le Parisien au nom d'une provençalité à défendre, mais au contraire pour signifier au Parisien qu'il se trompe en croyant encore devoir traiter le Marseillais en provincial. Arroseeur arrosé, Audibert est d'ailleurs ridiculisé par des rivaux qui ne souffrent même pas, dans cette francitude des élites considérée comme achevée, que l'on critique le Parisien. Marseille signifie ainsi que bientôt, sauf exception signifiante, l'écriture contemporaine de l'idiome sera barrée de reconnaissance sociale. Ce qui n'enlève en rien le plaisir de lire du *“vrai”*

provençal, à la seule condition qu'il ne soit pas d'aujourd'hui, mais d'hier à peine. Le succès de *“la Bourrido dei Dieoux”* de Germain entraîne une réédition de Gros, en 1764. Gros et Germain fondent ce senti de langue cher aux amateurs. Mais la langue du présent, dans ses mutations sociolinguistiques, supporterait mal pareilles entreprises. En 1760, Germain, que l'on a un peu vite posé en témoin de son temps écrit dans son *“Avertissement”* de *la Bourrido dei Dieoux* : *“Ce Poème que j'ose présenter au Public, ayant été défiguré dans les diverses copies qu'on en a faites, j'ai cru devoir le faire paroître dans son premier état. On le lira peut-être avec quelque plaisir, si on en considère la fiction, les traits réguliers, & les saillies plaisantes dont il est semé. La fable en est simple, mais variée dans les détails, la morale riante, & les Dieux peints d'après la Mythologie. Le langage que j'y ai employé, m'a paru convenir au sujet, & au lieu de l'action. C'est celui de nos anciens Troubadours, les premiers inventeurs de la Rime, & les premiers Poètes de notre Nation. On trouvera peut-être des termes peu usités aujourd'hui, parce que tout s'altère, & que les langues suivent pour l'ordinaire les révolutions des mœurs ; mais ce sont des termes dont se servoient nos anciens Marseillois, & j'ose même avancer qu'ils sont plus énergiques & plus expressifs que ceux qu'on leur a substitués. Voilà ce que j'ay à dire d'une Pièce qui a obtenu les suffrages de quelques Personnes de goût, & que je voudrois bien rendre digne de l'attention du Public”*. Gros et son émule Germain ne sont donc pas reçus en illustration de la parole contemporaine francisée, dégradée, mais en représentation de l'esprit de la langue, à jamais révolu. Ils ne peuvent donc, par définition, avoir de prolongement. Marseille de la prospérité commerciale, où des négociants sont secrétaires de l'Académie, où l'Agrandissement a flanqué la vieille ville d'un nouveau Marseille, n'accompagne guère sa francisation d'une écriture de l'idiome. Le dialecte demeure pourtant langue commune, dont la chanson témoigne.

Vous souhaitan un bouen vouyagi

Adieou Mazet, adieou Bounin,

Estounas de vouestré couragi

Vous vesen prendré un taou camin.

Lou couer baté et cadun sé troublo

Et vaoutrés sias fermés et fiers

Lorsqué nouestro crainte redouble

Sias piré que leis moun golfiers

chante-t-on à Mazet, *“le premier en Provence qui se soit élevé dans un*

Globe”. Mais c'est en français que Mazet publie son *Guide Marseillois*,

que l'avocat Beaugeard publie à partir de 1781 son *Journal de Provence*,

premier vrai journal de Marseille, et que s'imprime le répertoire de cette

ville folle de théâtre. Le français, plus que jamais, connote la modernité

d'une cité qui continue à parler le provençal. Or cette modernité est aussi

reçue en perte d'identité. Ainsi, reprenant des sources marseillaises,

l'oratorien Berenger écrit dans un ouvrage à diffusion nationale : *“Que*

les tems ont changés ! Je le dis à regret ; mais notre patrie, asyle antique des moeurs et de la simplicité, est aujourd'hui le séjour du luxe et de la licence ; le luxe y confond tous les rangs, la licence y est effrénée".
L'antique simplicité, la frugalité, la modestie des femmes, les moeurs chastes, ont disparu, avec le développement du théâtre. Les hommes se retrouvent dans les Clubs, "rendez-vous de la médisance & de l'ennui", jouissant entre eux d'une "liberté de mauvais goût", en rupture avec l'esprit, la réserve, le respect des dames qui caractérisent la politesse traditionnelle provençale. La "simplicité touchante & patriarcale" des cérémonies de mariage a laissé place à de ruineuses et ostentatoires festivités. Les mères ne nourrissent plus leurs enfants, et préfèrent l'éducation mercenaire de nourrices "viciées jusqu'à la moëlle des os". Le luxe a envahi la table, mais "le banquet provençal n'est plus terminé, comme autrefois, par ces rondes gaies & bruyantes, qui inspiroient la joie & resserroient l'amitié ; mais, au sortir d'une table, on s'assied incontinent auprès d'une autre ; & ces fameux cartons, imaginés jadis pour divertir un Roi imbécile, sont les hochets des convives saturés./.../ En général, la jeunesse de ce pays-ci est non seulement débauchée, mais plus dépravée encore qu'on ne le remarque dans toutes les grandes villes maritimes./.../ Tout invite, tout excite à la grossière & vénale volupté des jeunes gens, dont le sang adulte, le tempérament brûlant & les précoces désirs n'ont pas besoin de ces irritantes invitations".

L'*Almanach Historique de Marseille*, que Grosson publie à partir de 1770 compense l'acceptation des temps nouveaux et de la prospérité, par la reconstruction dans l'imaginaire d'un proche passé de pureté et de simplicité : ainsi, en 1776, il évoque la quête des enfants trouvés de l'Hôtel-Dieu, qui le jour des Rameaux, criant : "lou Rampaou de l'Espitaou", arrêtaient les passants : "Mon père, ma mère...". Cette pratique séculaire "n'a été abolie que depuis environs seize à dix-sept ans. /.../ Tant que nos Citoyens conservèrent cette pureté de moeurs qui les distinguait si avantageusement, l'on ne vit dans ces courses qu'un jeu très innocent, & on le toléra. Mais le mélange de diverses nations, en venant augmenter la classe du commerce, augmenta aussi celle de ses vices, & les propagea en même temps. Nos moeurs en furent prodigieusement altérées ; elles changèrent presque entièrement". La quête innocente prête alors aux interprétations scandaleuses. On accrochait aux rameaux "de petites figures en pâte de froment représentant des hommes & des animaux grossièrement dessinés. /.../ Cependant, comme nos moeurs ont totalement changé, & qu'il est rare de trouver des ménages où l'on se donne le soin de paîtrir, ce n'est plus guère que le peuple & les gens de la campagne qui font des poupées en gâteaux pour les enfans". De même, à propos de la loterie des prud'hommes pêcheurs, le jour de St Michel d'Eau Douce, où un enfant, "suivi d'un Ménétrier qui jouoit des airs gais", parcourait les rues au cri de "aou crouché de San Miqueou d'aigo douço, ai d'arrié" , Grosson

écrit : *“Cet usage est tombé en désuétude depuis quelques années. Le peuple, dont les mœurs ont changé à proportion de celles des gens aisés, a presque entièrement renoncé à cette foule d’amusemens innocens qui entretenoient la gaîté parmi cette utile portion de citoyens. Elle n’a sûrement pas gagné à tous ces changemens. Le luxe, qui l’a également infestée en raison de ses progrès dans les autres classes, l’insuffisance des moyens pour y satisfaire, ont augmenté la misère & ouvert plus d’une porte au vice”*. Bien que marquée par la quotidienneté prosaïque de la cité commerçante, la langue natale est investie, à certains égards, de cet imaginaire de simplicité et de pureté perdues. Paradoxalement, c’est dans la Lettre marseillaise de Gros que s’opère le retour à une parole rassurante. Lettre proclamée, et par là totalisante, ne pouvant fonder une littérature puisque la représentant déjà dans son achèvement. *“Gros François Toussaint, né à Marseille vers la fin du siècle passé, fit revivre la poésie provençale, et fut le troubadour de notre siècle”* ajoute un anonyme sur la copie aixoise du *Parnasse Provençal*. Ce n’est point le sentiment de la marginalité érudite, mais aussi celui d’Achard, celui du négociant marseillais Blanc-Gilly en 1783, du chef de file du Tiers éclairé, l’avocat aixois Bouche en 1785.

L’éloge de Gros par Guys, bon représentant du négoce lettré, intéresse par rapport à sa vision de l’idiome natal. En effet, l’ouvrage est tout français, hormis quelques vengeresses citations provençales relatives à l’histoire de Marseille, puisées dans les histoires de Provence. L’idiome apparaît à propos des *“proverbes du pays, qui ont passé de la Langue Grecque dans celle de nos Troubadours”*. Ils constituent des principes sûrs, et immémoriaux, pour *“cette dernière classe d’hommes que la sort a condamnés à l’ignorance et au travail, /.../ qui vivent de l’emploi de la journée”*. Le provençal renvoie à une nature inscrite dans l’inculture des marins et travailleurs du port. Dans ces conditions, l’admiration de Guys pour Gros ne laisse pas d’interroger. Guys, né en 1721, est homme du siècle, négociant au Levant où il réside de longues années, homme de culture. Son *Marseille ancienne et moderne* est consacré à l’éducation moderne qu’il souhaite pour les jeunes Marseillais, particulièrement pour ceux qui se destinent au négoce. Gros, seul auteur provençal présenté à cette jeunesse, l’est à la rencontre du naturel propre à la fable, et du naturel de l’expression populaire, par définition hors du registre de la culture. Dans ce salut général à Gros, que reconnaît-on pour sien dans une entreprise modeste, mais complexe ? Pour ouvrir notre étude d’un propos qui en scelle, in fine, le fantasme fondateur, reprenons le récit par lequel, en 1853, G.Benedict justifie a posteriori la publication de *Chichois*, en 1840. Une feuille déchirée que le vent amène, quelques vers provençaux inconnus, lui révèlent le génie d’un idiome dont les productions contemporaines l’indifféraient. La découverte à proprement parler miraculeuse de Gros est celle de l’écriture juste de l’idiome natal. Tout autre registre ne peut qu’être trahison. On ne saurait rêver plus belle métaphore de cette impossible origine de l’écrit provençal.

Les registres de Gros et les lecteurs des années 1770.

Au 19^e siècle, l'admiration pour le “*Lafontaine marseillois*” passera par la fable, en ignorant non seulement les pièces imitant le français du bon ton, mais encore les pièces au registre naturel autochtone qui ne sont pas des fables. La pièce “*paysanne*” en effet, face à face avec le texte français, mais inscrite dans sa dominance, joue de la parole populaire sans la dégager de la définition sociologique. Mais la fable intègre au domaine de la culture le naturel de la parole populaire, sans références sociologiques. Or la part des fables est faible dans les deux éditions de Gros et l'édition posthume de 1763 assume les divers registres que l'auteur présentait en 1734, après avoir écarté le registre noble du salut cérémoniel et de l'épopée :

***N'es que sur de mendre sujets
Que va s'amoula moun caprici,
Vouëli d'un trait plesen
Faire brilla l'innoucento malici,
Vo masquant uno cauvo en la definissen,
Poüerge à l'esprit un aimable exercici.
Farai tanto uno Cansoun,
Tantôt empruntarai d'un Païsan lou lengagi,
Et puis dins uno autro sesoun,
L'amour fara moun badinagi ...***

Les amateurs de 1763 se reconnaissent donc dans les choix de Gros, tardive et postume reconnaissance, on l'a vu. Mais l'édition posthume pose problème : l'éditeur a fait le choix de faciliter l'accès au texte, non traduit, par de nombreuses notes françaises, inexistantes en 1734. Le recul de compétence langagière du public accompagne donc une demande nouvelle, qui n'est pas seulement celle du naturel. L'appropriation par Gros du registre français de sociabilité est un fait banal, dont Coye et d'autres témoignent au 18^e siècle. Les commentateurs ultérieurs regretteront que l'idiome n'ait pas servi des productions spécifiquement provençales alors que la question est de comprendre le sens de ce calque du français, quand il aurait été possible d'écrire la langue dominante. Gros manifeste l'impossibilité d'écrire l'idiome natal, autant dans l'imitation d'un texte français que dans la rupture avec lui. Les Provençaux qui lisent Gros vers 1780 n'ont pas encore chaussé les lunettes renaissantistes. Certes, on cite la fable “*Leis Ratos & lou Flascou*”. Mais ce qui est ressenti comme le vrai style provençal procède d'une familiarité proprement intraduisible : les mots participent d'une connivence, dégagée de l'imitation de tout modèle dominant, que l'incompréhension renaissantiste rangera, pour l'oublier, dans les registres du style populaire. En 1807 en effet, le maire de Marseille Anthoine, chargé par le ministre de l'enquête sur les patois, avait recouru au spécialiste de service : “*M. Achard, bibliothécaire de la ville, et auteur d'un dictionnaire provençal, à qui je me suis adressé, pour obtenir la traduction suivant en différents dialectes des premiers versets*

de la parabole de l'Enfant Prodigue proposée pour exemple par Votre Excellence, m'a répondu qu'il n'envoyait point cette version parce qu'elle ne pouvait présenter les différences de notre idiome provençal. Il a substitué au passage indiqué, une pièce en vers de M.Gros, écrite dans le vrai style provençal". La pièce n'est pas jointe, mais nous avons retrouvé une "pièce de vers écrite dans le vrai style provençal, Estreno à M.Thoumassin". Il est intéressant de voir ce que peut représenter pour Achard, bon représentant de la génération provençaliste d'avant 1789, ce "vrai style provençal".

Estreno a M.Thoumassin :

Qu'a boüen vesin, a boüen matin ;

Salut, Coumpaire Thoumassin ;

Permete qu'eme reveranço

Yeou ti fassi suivant l'usanço

Un coumplimen ben enrega

Sur l'annado ount anan intra :

Arbouro à toun nas lei mericles

Et peso ben tous leis articles :

Tanco t'aquí, vau prene van :

Yeou ti souheti lou boüen an,

Aprés aqueou mai de cinquanto ;

Senso gales, senso couranto,

Ni moureno, ni mau de coüer ;

Et que visques jusqu'à la moüer

L'esprit lou corps plen d'allegresso

Et libre de touto feblesso

Que bugues toujours de boüen vin,

Boüeno breguo din lei Festin.

Ei Bal la cambo degageado,

Que visques à la regalado,

Senso - ave jamai de besoun

De senne, de rubarbo & de catolicoum.

Anfin, moun ami, va repéti

Et de boüen coüer, yeou ti souhédi

Tout ce que si poou souheta,

Vido longo, argen & santa.

La prédilection ultérieure pour les fables a fait sous-estimer ce goût des amateurs du 18e siècle pour la pièce "paysanne". "Son recueil de poésies provençales (1734) connut un long succès, sa langue évoque les Troubadours dont il veut suivre les traces. Toutefois son programme poétique est plutôt humble, il écrit des chansons dans un style paysan. La meilleure partie de son oeuvre est constituée par des fables, qui n'ont pas vieilli" écrit un manuel, confondant les chansons de traditionnelle sociabilité bacchique et anacréontique et les pièces paysannes. Gros écrit pourtant :

Farai tanto uno Cansoun,

Tantôt emprunterai d'un Païsan lou lengagi

Entre les pièces “à la française” et le “naturel” des fables, le registre “paysan” est en fait celui qui procure le plus de délectation à l'auteur et au lecteur, parce qu'il est le lieu de retour du refoulé linguistique de l'enfance, de l'opposition au registre du bon ton contraint. Que signifie d'ailleurs “langage paysan” ? Dans leurs comédies, Rottier, ou dans un genre fort différent, Mayer, en apparaîtront à Bory bons utilisateurs de ce langage “paysan” Gros se veut, il le dit à plusieurs reprises, comptable de cette expression “paysanne” ritualisée depuis deux siècles dans l'octosyllabe des lettrés Les paysans que fait parler le maître de musique Audibert dans le *Fortuné Marseillois*, en 1735, sont donc les contemporains de ceux de Gros. Or leur prose a déjà le naturel, le coulant de celle des paysans des pièces de Bonnet Bonneville, dans les années 1780. L'archaïsme du langage paysan de Gros ne relève donc pas d'une absence de moyens stylistiques et langagiers (la production du temps les fournit), ni sans doute d'une adéquation directe, réaliste, de l'écriture à l'oralité. Un an après la première édition de Gros, le prédicateur Pourrières écrivait : *“La langue provençale fut recommandable jadis, par les Ouvrages de nos anciens Troubadours ; elle est connue, dans ces derniers tems, par des Cantiques, des Fables morales, et des Odes, dont le Public a admiré et l'Elégance, et l'Energie”*. Cinquante ans plus tard, Achard, après avoir précisé que le provençal moderne perpétue la langue des Troubadours, et qu'il *“sait employer le ton plaintif & le pathétique”*, qu'il a *“une noblesse qui lui est propre”*, ne fournit d'exemple du génie provençal que dans le répertoire familial de Gros :

“Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs de leur donner l'énigme sur le passeres par M.Gros, que l'on a omis dans la seconde édition de ses oeuvres”.

Enigmo

*Moun ourigino n'es pas puro,
Souerti toujours d'uno presoun oubscuro ;
Cependant qu mi fa espeli,
Li pren souven fouesso plési.
L'a qu'un païs d'ount'an la coumplesenci
De mi douna renoum & de mi respecta,
Car d'abord apres ma neissenci
Auvès din l'air de tout cousta
La renoumado m'anounça.
Parfumi lei zephirs d'uno ooudour senso egalo,
Preni moun vouel senso ave d'alo ;
Cadun mi gueiro. A l'un ma presenci fa gau,
Et de m'ave fa tout soun capitau.
L'autre, coumo la pesto,
Mi fuge & mi destesto.
Lettour, s'après tout ce que dieou*

*Pouedes pas devina qu sieou,
Per va mies saupre, vers lou sero,
Qu'es lou tems que coumenci à mi manifesta ;
Sur moun camin, venti mettre à l'espero,
Seras proun leou paga de ta curieousita*

Blanc-Gilly, en 1783, soulignera la “difficulté de soutenir la noblesse du sentiment dans le Langage familier, qui, sans qu'on s'en aperçoive, vous entraine si souvent vers le Burlesque et le Trivial”. Le choix d'Achard, dont les affirmations témoignent d'une acception toute formelle de l'éventail de registre, n'est sans doute pas innocent qui tire vers la connivence des “vrais Marseillais”. Entre le sentiment que la langue peut tout dire, et la spécialisation pratique de son écriture, s'engouffre l'écriture, française. De cette distorsion, Gros témoignait déjà dans “*Au Public*” en remplaçant la création dans la langue par le discours sur la langue : la proclamation de patriotisme n'a que l'originalité de dire en provençal ce que tant ont déjà dit, en français, sur le provençal : titres historiques, antériorité civilisatrice de la langue des troubadours, langue mère du français.

*Lou Prouvençau si parlavo autreis fes
Eis Cours d'Angloterro & de Franço,
En Prouvenço s'es fach la premiero Allianço
Doou Grec, doou Latin, doou Gaulois,
Es aqui que la rimo es estado inventado.
Tantia que tratara ma Lengo de patois,
Yeou li farai la petarrado*

*Au resto ; sabes-ti qu'es la Lenguo Roumando,
Ancieno, Respectablo & Maire en meme tems,
De tous lei differens lengagis
Deis Oorientaus Europens :
L'Espaignoou, l'Italien li devoun seis aumagis,
Tout de meme que lou Frances.
Aqueou Frances, dount la douçour vous flato,
Qu'à foüerso d'escura fan veni beou coumo es
De ma lengo es uno sagato.*

La démonstration aux références érudites se double de la revendication de la langue du berceau, de l'enfance et donc du naturel :

*Mai mi direz que fau prouva
Tout ce que veni d'avança.
De provos n'ai de boüenos & fidelos :
Sarqua lei, se voulés, aprenés, estudias,
Ligés, fés coumo ai fach, gausissés de Candelos,
Et saures ce que souhaitas....*

*Sachez que parli lou lengagi
Qu'au Bres ma maire m'a ensigna,
Que cade Lenguo a sa beouta ;
N'en trobi souvent dins la mieouno
Qu'un autre pourrie pas exprima dins la sieuno.*

*Ai d'aco deis enfans, aimi proun leis eimagis ;
Tant que pouedi, lei fau simple, risens, courous,
En oubstant que ma pinturo
Toujour ressemble à la naturo”.*

Sans doute Gros bénéficie-t-il ici des retombées du milieu érudit qu'il fréquente. Alors qu'à partir des mêmes “preuves”, Coye par exemple tentera de faire de la langue de nature une langue de culture, Gros, qui en cela interpelle les Provençaux cultivés des années 1780, sait ne s'en tenir qu'aux deux formes de naturel. En évoquant, dans *la Bourrido dei Dieoux*, (qui s'inspire d'une esquisse de Gros), la descente sur le terroir marseillais d'un Olympe familial, Germain réinvestit le naturel de l'idiome dans la connivence culturelle. Il le prolongera par une prose ignorée. L'imaginaire marseillais préférera les octosyllabes archaïsants, roides et familiers, d'une parole restituée par Gros. Et sans cesse, sans qu'on le dise, reprise : la matière lexicale et stylistique de nombre d'intervenants provençaux de la fin du 18e, du début du 19e siècle, est puisée dans cette lecture occultée, puis restituée en évidence de parole populaire. Mais l'éditeur de 1763 avait eu soin de clore l'ouvrage, à la différence de l'édition de 1734, par la présence d'une unique mais significative pièce française. Comme pour indiquer que l'entreprise d'écriture provençale était achevée. Le rapport au patrimoine étant écarté, de fait, et la référence fondatrice à Gros suffisante pour illustrer le Génie de l'idiome et la possibilité de sa mise en oeuvre, il semble que la querelle des Troubadours oriente les provençalistes et leur pulsion de plaisir dans la reconnaissance et l'appropriation de cette langue, dans trois directions qui, a priori, ne sont pas convergentes, et peut-être même pas complémentaires. La décennie 1780-1790 voit se mettre en place trois entreprises vigoureuses, et à certains égards inattendues : l'une regarde la mise en perspective de la langue, que l'on situe déjà dans le décompte des mots et l'affrontement sur leur sens. Les deux autres, entreprise théâtrale, entreprise d'écriture “littéraire”, procèdent en définitive du regard jeté sur le parler commun, et anticipent sur les publications lexicographiques qui les couronneront, en bouclant la boucle d'une impuissance assumée. La commodité de l'analyse nous fait séparer ces trois mouvements dont seule une liaison dialectique peut, en fait, donner le sens véritable.

Annexe.

Quelques exemples d'emprunts à Gros, qui ne s'avouent pas comme

tels :

Bonnet-Bonneville dans les années 1780 reprend souvent des formules du *Dialogo de Moussu Grezillo & Mauchuan*, : *“mi maqui l'ouesse bertran, cridoun coumo d'esglaria, restaras em'un pan de nas, vous liges la lettro menudo”*, etc. Le texte de Gros, par son condensé d'idiotismes, est intermédiaire entre une parole populaire bien connue de Bonnet, et ses improvisations occasionnelles en provençal.

En 1789 Astier s'inspire du ton des pièces “paysannes” et dit comme Gros (*A Moussu P.*) dans son *Epitro à Madamo Chansaû* : *“Souvénesvos, es à prepau./ Va v'escrivi en vers prouvençau”*.

Sous le Consulat, l'abbé Feraud reprend la fable *l'Esquiroou et la Castaigno* dans une de ses rares pièces manuscrites en provençal.

Diouloufret puise dans le même texte matière aux chansons “populaires” de 1814. *L'Epitro Dedicatori à Mounsignour Lebret*, lui fournit des métaphores sur les Parques, les fileuses, etc, que l'on retrouve dans les pièces de 1820-1821. Il reprend souvent à partir de 1814, ces quelques vers de *A Madamo D...*:

Vous mandi eme plaisir leis enfans de ma muso,

Que desiras counouisse. Hurous s'en lei vesen

Vouestre espri em'elei s'amuso,

Vous que n'avés doou fin & meme doou couïen.

N'an pas l'air Francillot, soun pas beou ni saven,

Mai soun tous fach au badinagi,

N'en troubares que parloun un lengagi

Que per vous tout exprés l'Amour semblo ave fa ...

Ses pièces renaissantistes de 1814 à 1819 puisent abondamment et directement dans *Au Public*, qui ouvre l'édition de 1763.

Bellot reprend dans ses invectives de 1824 et 1834, les plaisanteries du *Pourtret d'un Hermito*.

Au Roumavagi de 1853 Fournier, dit Boudin, garde-champêtre de Cuers, parodie sans vergogne *l'Ours avugla (Lou sanglier avugle)* ! Etc.